



Inscriptions Vacances d'été 2024
lundi 08 juillet au vendredi 30 août 2024

Accueil de loisirs "Maison du temps libre"

Inscription obligatoire pour le vendredi 21 juin 2024

Après de la/du directrice/teur de l'accueil de loisirs ou au C'Sam

Le non-respect du calendrier fourni peut donner lieu au refus d'accès à l'accueil

Renseignements :

Nom de l'enfant : Prénom : Âge :
Responsable légal :
Personne à contacter en cas d'urgence : Téléphone :

Fonctionnement :

Accueil de la Maison du temps libre : rue Jules Ferry, Enfant scolarisé à partir de 6 ans

Horaires : 7h30/12h15 - 13h30/18h15

Téléphone : 03 25 03 47 59 / C'Sam : 03 25 30 60 69

Modalités d'inscription et de fréquentation :

Merci de cocher les cases correspondantes aux présences de votre enfant ci-dessous :

Attention : Sauf justificatif, les parents qui ne respecteraient pas de manière manifeste l'inscription prévue se verront annuler leur inscription.

INSCRIPTION 08 JUILLET au 02 août	Matin	Repas	Après midi
Lundi 08			
Mardi 09			
Mercredi 10			
Jeudi 11			
Vendredi 12			
Lundi 15			
Mardi 16			
Mercredi 17			
Jeudi 18			
Vendredi 19			
Lundi 22			
Mardi 23			
Mercredi 24			
Jeudi 25			
Vendredi 26			
Lundi 29			
Mardi 30 août			
Mercredi 31			
Jeudi 01			
Vendredi 02			

INSCRIPTION 05 AOÛT au 30 août	Matin	Repas	Après midi
Lundi 05			
Mardi 06			
Mercredi 07			
Jeudi 08			
Vendredi 09			
Lundi 12			
Mardi 13			
Mercredi 14			
Jeudi 15	Fermé	Fermé	Fermé
Vendredi 16	Fermé	Fermé	Fermé
Lundi 19			
Mardi 20			
Mercredi 21			
Jeudi 22			
Vendredi 23			
Lundi 26			
Mardi 27			
Mercredi 28			
Jeudi 29			
Vendredi 30			

Pour la première inscription, il vous sera demandé :

- La fiche de renseignements
 - Une copie des vaccinations
 - Une attestation de la CAF ou MSA ou déclaration d'impôts 2023 sur revenus 2022
- > Adhésion annuelle à régler au C'Sam à la première inscription
-> Facturation du repas, des sorties à la journée et des mini-camps le cas échéant

Renseignements médicaux devant être portés à la connaissance de l'accueil de loisirs

Allergies alimentaires : oui non

Précisez :

Autres : (allergie respiratoire, maladie chronique, handicap, ...) oui non

Précisez :

Toute pathologie doit faire impérativement l'objet d'un RDV avec le directeur de l'accueil de loisirs pour établir un projet d'accueil individualisé ou un contrat d'accueil.

Informations pratiques

- Prévoir au quotidien des vêtements adaptés aux activités
- Prévoir un goûter et une gourde individuelle

Ce document doit être complété et signé par le responsable légal.

En remplissant la fiche d'inscription, vous vous engagez :


- **À ce que votre enfant fréquente la structure selon le planning indiqué ci-dessus**
- **À prévenir avant 9h00 la structure en cas d'absence exceptionnelle**
- **À fournir un justificatif en cas d'absence**
- **À respecter les horaires d'ouverture et de fermeture ainsi que les temps d'accueil et de départ échelonnés.**

Je soussigné M. ou Mme.

Responsable de l'enfant

Signature :

RENSEIGNEMENTS :



Direction Education Jeunesse
Centre des services de l'Agglomération de Chaumont
5 avenue Emile Cassez 52000 CHAUMONT
De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Tél : 03 25 30 60 69
Mail : guichet.unique@agglo-chaumont.fr

